**DECLARATION DU TCHAD A L’OCCASION DU 3ème CYCLE DE
L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA SUISSE**

Merci Monsieur le Président,

La délégation tchadienne félicite la Suisse pour la présentation claire et concise de son rapport au titre du 3ème cycle de l’examen périodique universel.

Ma délégation salue l’utilisation d’un large processus de consultation et l’organisation d’une table ronde du 23 mars 2017 pour l’élaboration du présent rapport. L’implication de toutes les parties prenantes a permis de développer les échanges qui ont contribué à renforcer le suivi de la mise en œuvre des recommandations acceptées durant les deux premiers cycles de l’EPU.

Nous félicitons la Suisse dans ses efforts de ratification et d’adhésion aux multiples conventions, notamment celles relatives aux droits des personnes handicapées le 15 avril 2015, à la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées le 2 décembre 2016 et au troisième protocole facultatif à la convention aux droits de l’enfant le 24 avril 2017.

Le Tchad salue la Suisse pour la révision de l’ordonnance sur le placement des enfants, de la loi sur l’adoption et la nouvelle disposition du droit pénal interdisant les mutilations génitales féminines.

Ma délégation félicite la Suisse pour le lancement des programmes d’intégration cantonaux de 2014 pour l’encouragement de l’intégration des étrangers.

Le Tchad salue la coopération de la Suisse avec les mécanismes des Nations Unies en matière de droits de l’homme, comme pays hôte, et lui souhaite plein succès pour son examen.

Je vous remercie.